



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

maltraitance

Question écrite n° 79140

### Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'utilisation croissante du numéro 119, service national téléphonique pour l'enfance en danger. En effet, il semble que de nombreux appels concernent les parents qui s'inquiètent pour leurs enfants de la dépendance aux nouvelles technologies. Or, à l'origine, le 119 a été voulu et créé pour lutter contre les maltraitances. On peut dès lors s'interroger sur la capacité et la compétence des personnels à répondre à de pareilles attentes. Il conviendrait dans ces conditions, de préciser le rôle de ce numéro d'écoute et notamment d'en souligner le caractère plutôt préventif ou curatif. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Élie Aboud](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79140

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 2010, page 5670

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)